

## Profil de la plage CLAPOTIS, Commune de La Palme

Date d'élaboration du profil : 03/06/2011

### Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade:	Les Clapotis	Nature:	eau saumâtre	
Commune:	La Palme	longueur:	280 m	
numéro INSEE :	11188	largeur mini/maxi:	5 m / 30 m	
département:	Aude	pente:	0,5% à 1%	
région	Languedoc Roussillon	baignade aménagée	pas de postes de secours	
Personne responsable de l'eau de baignade:	M. PLA, Maire de la commune de La Palme	<b>localisation des points de prélèvements ARS</b>		
Périodes d'ouverture :	4 juin / 12 septembre			X
Heures de surveillance:	Pas de surveillance	Clapotis	654006	1773160
Fréquentation moyenne journalière :				
Accessibilité personnes handicapées:	non			
Accessibilité aux animaux:	non			



### Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement	-	A	A	B	B

A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée –

D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant

date	type de pollution	origine de la pollution	interdiction de la baignade
	pas d'épisode connu		

### Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			plans d'actions	
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédure	Mesure de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Dysfonctionnement du système d'assainissement autonome du camping Les Clapotis	***	0m	Alerte donnée par l'exploitant du camping	L'exploitant du camping prévient le responsable de baignade du dysfonctionnement	analyses rapides et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	Surveillance de l'installation par le SPANC
Dysfonctionnement du système d'assainissement du lieu-dit "Les Cabanes"	*	1 km	Alerte donnée par l'exploitant	L'exploitant prévient le responsable de baignade du dysfonctionnement	analyses rapides et suivi - arrêté de fermeture si nécessaire	Surveillance de l'installation par le SPANC
Déjection animales ou humaines - macro déchets	***	ponctuel isolé	Alerte données par le surveillant de baignade	Balisage de la zone incriminée - circuit d'alerte et intervenants à définir	Faire respecter les arrêtés d'interdiction concernant les animaux	Sensibilisation du public

\* faible impact

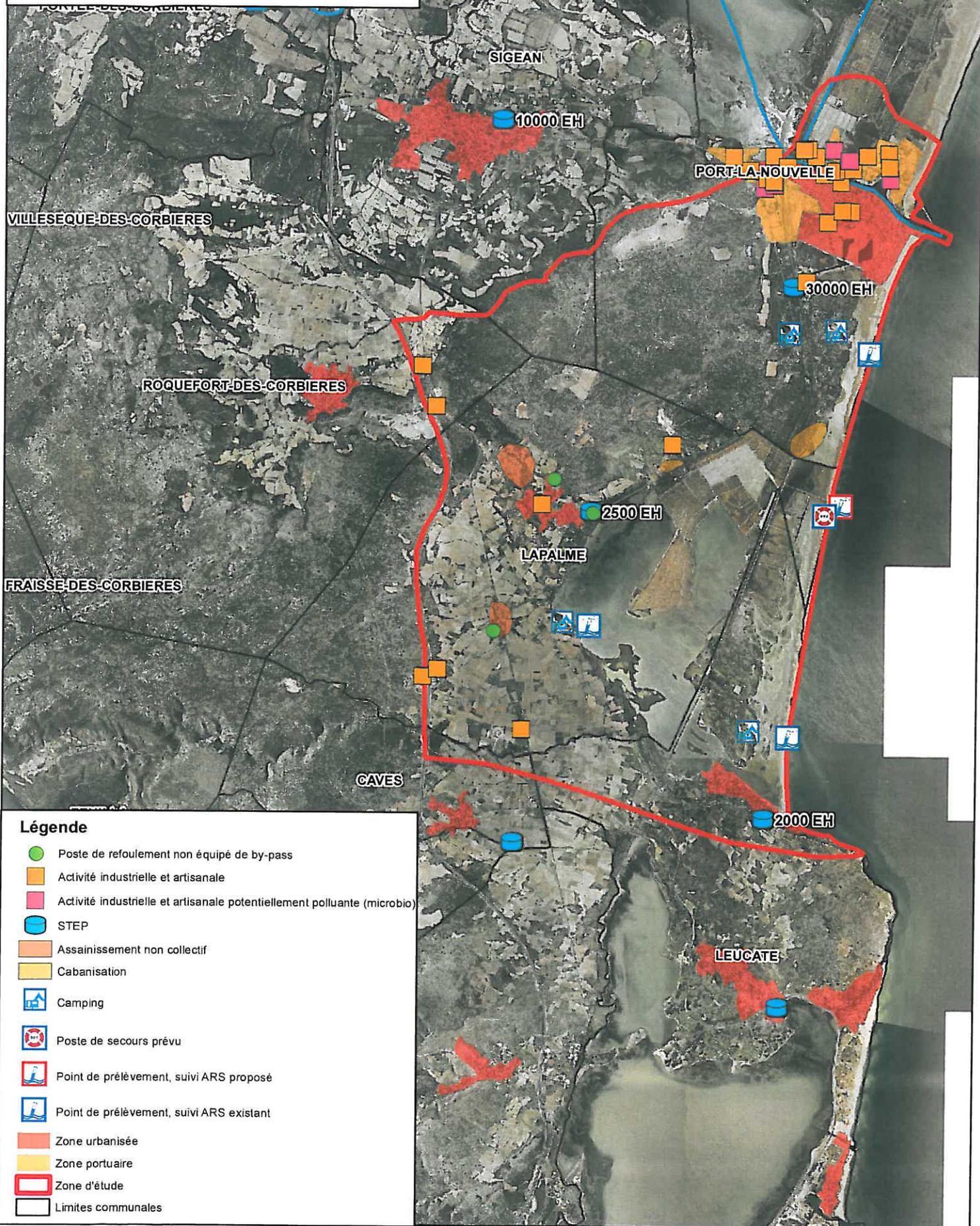
RB = Responsable de Baignade

\*\* impact significatif

\*\*\* impact important

Carte de situation

Juin 2011  
Echelle : 1/75000

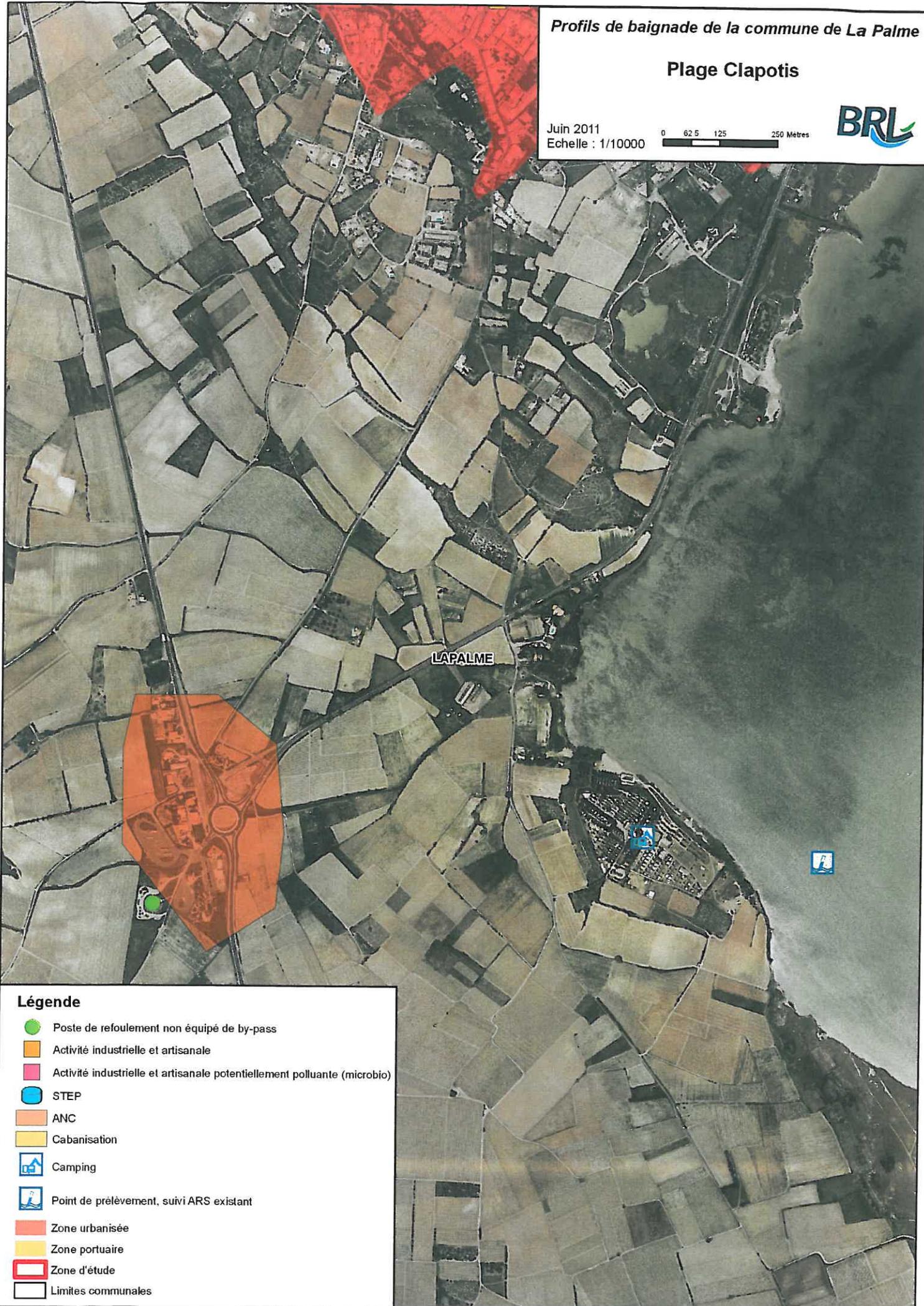


Légende

- Poste de refoulement non équipé de by-pass
- Activité industrielle et artisanale
- Activité industrielle et artisanale potentiellement polluante (microbio)
- STEP
- Assainissement non collectif
- Cabanisation
- Camping
- Poste de secours prévu
- Point de prélèvement, suivi ARS proposé
- Point de prélèvement, suivi ARS existant
- Zone urbanisée
- Zone portuaire
- Zone d'étude
- Limites communales

Plage Clapotis

Juin 2011  
Echelle : 1/10000



**Légende**

-  Poste de refoulement non équipé de by-pass
-  Activité industrielle et artisanale
-  Activité industrielle et artisanale potentiellement polluante (microbio)
-  STEP
-  ANC
-  Cabanisation
-  Camping
-  Point de prélèvement, suivi ARS existant
-  Zone urbanisée
-  Zone portuaire
-  Zone d'étude
-  Limites communales